



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 3 juin 2004 — N° 82

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 10 h 07.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### AFFAIRES COURANTES

#### Dépôts de documents

M. Marcoux, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société de l'assurance automobile du Québec et de l'agence Contrôle routier Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2003.

(Dépôt n° 937-20040603)

\_\_\_\_\_

M. le Président dépose copie de deux textes de loi adoptés par le 8<sup>e</sup> Parlement écolier le 14 mai 2004 :

Le texte de loi n° 1, Loi invitant les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire à consacrer une période de tutorat auprès d'élèves en difficulté ;

(Dépôt n° 938-20040603)

Le texte de loi n° 3, Loi obligeant les commissions scolaires à instaurer des cours de secourisme à l'intention des élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire.

(Dépôt n° 939-20040603)

**3 juin 2004**

---

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 160 citoyens et citoyennes de la circonscription de Hochelaga-Maisonneuve, concernant le financement du programme « libre-service de la formation » du Centre informatique du Pavillon d'éducation communautaire H.-M.

(Dépôt n° 940-20040603)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bouchard (Vachon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 94 citoyens et citoyennes de la circonscription de Vachon, concernant l'augmentation des frais de garde en milieu scolaire.

(Dépôt n° 941-20040603)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Marois (Taillon) dépose :

Copie d'une note au Conseil exécutif en provenance du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, en date du 17 mai 2004, concernant un projet de règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire pour 2004-2005.

(Dépôt n° 942-20040603)

À la demande de M. le Président, Mme Marois (Taillon) retire certains propos non parlementaires.

**3 juin 2004**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

**Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143.1 et 145 du Règlement, M. Mulcair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 53, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec.

**Motions sans préavis**

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution sociale de M. Gilles Kègle, infirmier de la rue, auprès des plus démunis.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Mulcair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de tenir des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 54, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

---

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

**3 juin 2004**

---

- la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin de faire le bilan de la consultation générale sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités du Québec.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption*

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 52 est adopté.

---

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 47, Loi modifiant la Loi concernant l'impôt sur le tabac et la Loi concernant la taxe sur les carburants, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 47 est adopté.

---

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 36, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 36 est adopté.

**3 juin 2004**

---

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 48, Loi abrogeant la Loi sur la Société de la faune et des parcs du Québec et modifiant d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

---

À 12 h 56, à la demande de M. Mulcair, leader adjoint du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

---

La séance reprend à 15 h 03.

---

**Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption du principe*

M. Gautrin (Verdun) propose que le principe du projet de loi n° 195, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 195 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 195 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

**3 juin 2004**

---

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 4 juin 2004, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 16 h 52, M. Sirros, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 4 juin 2004, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**